



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance extraordinaire du 14 décembre 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 19 hres 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents:

M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina → Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux Conseillère
M. François Pichette- → Conseiller

et tous formant quorum.

Absent :

Les conseillers et conseillères suivantes renoncent au délai de l'avis de convocation écrit de la séance du 14 décembre 2015.

M. Claude Rousseau

Mme Nathalie Vézina

M. Alain Dion

Mme Huguette Giroux

M. François Pichette

Mme Caroline Turgeon

M. Sylvain Bergeron

Le directeur général/secrétaire- trésorier , M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée .

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19hres00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents et souhaite la bienvenue à tous pour cette assemblée extraordinaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption des prévisions budgétaires 2016
4. Adoption du règlement #422-2015 de taxation et tarification pour l'année 2016
5. Adoption du règlement #423-2015 de tarification du camp de jour, de la piscine, des frais administratifs et de location de locaux pour l'année 2016
6. Adoption du règlement #424-2015 de compensations 2016 pour services municipaux.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

7. Adoption du règlement #425-2015 de compensations de la MRC 2016 pour services municipaux

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

8. Levée de la séance.

1696-2015 Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

1697-2015 **3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2016 au montant de 1 942 245\$ représentant les revenus et les dépenses. Un montant de 28 500\$ est affecté aux immobilisations à même le budget opérationnel pour l'année 2016.
ADOPTÉE.

1698-2015 **4. ADOPTION DU RÈGLEMENT #422-2015 DE TAXATION FONCIÈRE ET TARIFICATION DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2016**
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #422-2015 de taxation foncière et de tarification de services municipaux pour l'année 2016.
ADOPTÉE.

1699-2015 **5. ADOPTION DU RÈGLEMENT #423-2015 DE TARIFICATIONS ADMINISTRATIVES DU CAMP DE JOUR, DE LA PISCINE, DU GYMNASSE, DES FRAIS ADMINISTRATIFS ET DE RÉSERVATION DE LOCAUX POUR L'ANNÉE 2016**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #423-2015 de tarification administrative du camp de jour, de la piscine, du gymnase, des frais administratifs et de réservation des locaux pour l'année 2016.
ADOPTÉE.

1700-2015 **6. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE COMPENSATION #424-2015 DE SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2016**
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #424-2015 de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2016.
ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

1701-2015
N° de résolution
ou annotation

**7. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE COMPENSATION DE
LA MRC # 425-2015 POUR SERVICES MUNICIPAUX POUR
L'ANNÉE 2016**

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement #425-2016 de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2016.

ADOPTÉE.

Période de question du Public

7. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19h45.

ADOPTÉE

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier